

## PRINCIPALES MODIFICATIONS DU QUESTIONNAIRE SRCV 2007

### TCM

#### REPERAGE DU LOGEMENT (pour harmonisation TCM)



➤ Création d'une variable **PRESENCE** après CHAMP, si CHAMP=2 ou NSP :

« **Avez-vous rencontré quelqu'un dans le logement au moment du repérage ?** »

1. Oui
2. Non



#### THL



➤ PASSE - NBANPASSE : la formulation de ces questions a été modifiée et la variable PASSE décomposée en deux questions : PASSEE et PASSEC. En outre, PASSE est posée pour les ménages en 1<sup>ère</sup> interrogation mais filtrée pour certains individus des ménages en réinterrogation. De même, elle n'est pas posée aux enfants nés en 2007.



⇒ PASSEE : « Depuis max(2004, ANAIS, ANARRIV), PRENOM a-t-il(elle) vécu ~~pendant au moins trois mois au moins neuf mois d'affiliée~~ dans les DOM-TOM ou à l'étranger ? »

⇒ PASSEC : « Depuis max(2004, ANAIS, ANARRIV), PRENOM a-t-il(elle) vécu ~~pendant au moins trois mois au moins neuf mois d'affiliée~~ dans un établissement comme un internat, un foyer, une institution de soin... ? »

Un établissement peut être une caserne, un internat, une cité universitaire, un foyer d'étudiants, un foyer de jeunes travailleurs, un établissement pénitentiaire, un sanatorium, un hôpital, une maison de retraite ou un hospice, un chantier temporaire de travaux publics

⇒ NBANPASSE est paramétrée :

- si PASSEE=1 et PASSEC=2, NSP ou REFUS, la formulation comprend le terme « hors métropole »,
- si PASSEE=2, NSP ou REFUS et PASSEC=1, la formulation comprend le terme « en collectivité »,
- si PASSEE=1 et PASSEC=1, la formulation comprend le terme « hors métropole ou en collectivité »



« Depuis 2004, combien d'années ~~PRENOM a-t-il(elle) vécu ces séjours [(hors Métropole) de la France métropolitaine ou dans un établissement (en collectivité)]~~ représentent-ils ? »

Il s'agit de compter le nombre d'années civiles où l'enquêté n'était pas dans un logement ordinaire en métropole

### QM

#### HABITATION



**ACHEV** : « **Quand la construction de votre maison (de votre immeuble) s'est-elle achevée ?** »

Si les différentes parties ne sont pas de la même époque, indiquer l'année d'achèvement de la partie habitée la plus importante.

1. Avant 1949
2. De 1949 à 1974
3. De 1975 à 1981
4. De 1982 à 1989
5. De 1990 à 1998
6. 1999 ou après



NSP  
REFUS

Remarque : la variable V1DEMM (indiquant s'il y a eu un déménagement depuis la 1<sup>ère</sup> vague) est ajoutée à l'échantillon

CONDITIONS DE LOGEMENT : nouveau bloc correspondant à une partie du module secondaire

### ELEMENTS NON MONETAIRES

CABSAT et CABSATB : la formulation de la question (« Votre ménage dispose-t-il d'une réception TV par câble ou satellite ? ») est changée. Comme elle ne correspondra plus à ce qui a été renseigné les années passées, les variables sont renommées.

⇒ CABSAT renommé en CABABO, CABSATB en CABABOB

⇒ CABABO : libellé de la question et ajout d'un commentaire

« **Votre ménage paie-t-il un abonnement pour recevoir des chaînes de télévision ?**

Si le ménage paie un abonnement regroupant téléphone, internet et télévision (Free-box et assimilés), répondre oui »

**LT**

⇒ CABABOB : libellé de la question « **Vous ne payez pas d'abonnement pour recevoir des chaînes de télévision, est-ce :** »

**L**

**LT**

### CHARGES (incluses ou non)

**LT**

➤ MCHAUF - MICHAUF : libellé de la question précisée et ajout d'un commentaire « **Combien payez-vous PAR AN pour vos dépenses (^ou parts de dépenses) de chauffage ou eau chaude sanitaire à l'usage privé de votre ménage qui ne sont pas déjà incluses dans les montants précédents de gaz ou d'électricité ?** »

Par exemple achat de bois, charbon ou fuel (dans ce dernier cas, déduire l'éventuelle prime du gouvernement)

### CHARGES INCLUSES

➤ Ajout d'une question ITEOM : « **^texte3 ou ^texte4 ou ^texte5 la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ?** »

1. Oui
2. Non
- NSP
- REFUS

**L**

### IMPOTS LOCAUX

➤ TAXFON et TAXTOT : ajout de questions pour savoir si la taxe des ordures ménagères est incluse dans les impôts locaux.

**LT**

⇒ Ajout d'une question TEOM après ANTTAXFON

« **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est-elle incluse dans ce montant ?** »

1. Oui
2. Non
- NSP
- REFUS

⇒ Ajout d'une question MTEOM après TEOM :

« **Quel montant de taxe d'enlèvement des ordures ménagères votre ménage a-t-il payé en ^AN ?** »

(Ce montant doit être exprimé en euros)

Valeur numérique comprise entre 0 et TAXFON

- NSP
- REFUS

⇒ Ajout d'une question TEOMT après ANTTAXTOT :

« **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est-elle incluse dans ce montant ?** »

1. Oui
2. Non
- NSP
- REFUS

⇒ Ajout d'une question **MTEOMT** après TEOMT :

« **Quel montant de taxe d'enlèvement des ordures ménagères votre ménage a-t-il payé en ^AN ?** »

(Ce montant doit être exprimé en **euros**)

Valeur numérique comprise entre 1 et TAXETOT

NSP

REFUS

⇒ Modification du nom de la variable **TAXHAB** en **TAXEHAB**

A partir de 2007, la redevance télévisuelle se paye en même temps que la taxe d'habitation, il a été précisé dans le questionnaire de ne pas tenir compte de la redevance télévisuelle mais bien que les enquêteurs aient été sensibilisés à cela, il n'est pas impossible qu'en 2007, cela est généré quelques erreurs de montants.

### TRANSFERTS ENTRE MENAGES

➤ OBALIM : libellé de la question « **En ^AN, avez-vous(, vous ou l'un des membres du ménage,) apporté une aide financière régulière à des personnes n'appartenant pas à votre ménage ?** »

➤ OCALIM : libellé de la question « **En ^AN, avez-vous(, vous ou l'un des membres du ménage,) reçu une aide financière régulière de la part de personnes n'appartenant pas à votre ménage ?** »

### FIN DU QUESTIONNAIRE MENAGE

➤ Ajout d'une question à l'enquêteur pour savoir qui est l'autre personne qui répond au questionnaire

⇒ **QAUTRQM** : « **S'agit-il :** »

1. D'une autre personne du ménage
2. D'une autre personne du logement
3. Du tuteur d'une des personnes du ménage
4. D'une autre personne

## QI

### TABLEAU D'ACTIVITE

**LI**

➤ TAUXTPS : question supprimée (pas facilement exploitable et a posé des difficultés à la collecte)

Remarque : le calcul de la variable auxiliaire OCCUPTPS devient inutile

**L**

### ACTIVITE ACTUELLE

➤ CLASSIFCF : changement du libellé pour avoir la même formulation que CHGTPROF et CHGTEMPL. La réponse étant le contraire de celle des années précédentes, le nom de la variable est changée.

⇒ Transformation de la variable CLASSIFCF en CHGTCLASS : « **Certes, vous n'avez pas changé de profession et d'employeur, mais lors de la dernière enquête (^V1JOUR/V1MOIS/V1ANNEE), vous étiez [^PRENOM était] ^I(V1CLASSIF). ~~L'êtes-vous [^PRENOM l'est-il(elle)] toujours~~ Avez-vous [^PRENOM a-t-il(elle)] changé depuis ?** »

**LI**

➤ Introduction d'une nouvelle question sur le changement de contrat posée à deux endroits différents selon que le ménage est une 1<sup>ère</sup> interrogation ou une réinterrogation

**L**

⇒ Après FONCT, nouvelle variable **CHGTCONTRA** : « **Depuis la dernière enquête (^V1JOUR/V1MOIS/V1ANNEE), avez-vous signé un nouveau contrat avec votre employeur ?** »

1. Oui
2. Non

LT

NSP  
REFUS

⇒ Après MOFACT, nouvelle variable **CHGTCONTR** « **Depuis les douze derniers mois, avez-vous signé un nouveau contrat avec votre employeur ?** »

LT

1. Oui  
2. Non

LT

NSP  
REFUS

➤ **CONTRAT** (pour harmonisation TCM) : formulation des modalités

1. **Contrat d'apprentissage** ~~sous contrat ou de professionnalisation~~

2. Placement par une agence d'intérim

3. ~~Stagiaire~~ rémunéré en entreprise

4. Emploi ~~jeune, CES, contrat de qualification, RMA ou autre contrat~~ aidé (**contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrat d'avenir, contrat emploi solidarité, SEJE...**)

5. Autre emploi à durée limitée, CDD (~~contrat à durée déterminée~~), contrat court, (saisonnier, vacataire etc.)

6. Emploi sans limite de durée, CDI (~~contrat à durée indéterminée~~ **y compris contrat nouvelle embauche**), ~~emploi~~ titulaire de la fonction publique

LT

DEMENAGEMENT : nouveau bloc correspondant à une partie du module secondaire

## FIN DE QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

➤ ajout de 2 questions enquêteur pour savoir si d'autres personnes ont contribué aux réponses du QI

⇒ **AUTRQI** : « **D'autres personnes ont-elles contribué aux réponses du questionnaire individuel ?** »

1. Oui  
2. Non

LT

⇒ Filtre après AUTRQI :

si AUTRQI=1, aller à QAUTRQI

si AUTRQI=2 et

pour le test2 d'octobre, aller à FINQI

pour la RG et l'enquête de mai,

si SSECH=14, aller à FINQI

si SSECH différent de 14, aller à OKANTE

LT

⇒ **QAUTRQI** : « **S'agit-il :** »

1. D'une autre personne du ménage  
2. D'une autre personne du logement  
3. Du tuteur d'une des personnes du ménage  
4. D'une autre personne

LT

➤ **OKANTE** : à ne pas poser pour les ménages de l'échantillon sortant (SSECH=14)